



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Albert-Schweitzer

Date de la séance	Mardi 21 janvier 2025
Heure	18 h
Lieu	Local 118

PRÉSENCES :				INVITÉS :	
CHRISTIAN ALIMANESCU, SUB.	<input checked="" type="checkbox"/>	CATHY JOLICOEUR	<input type="checkbox"/>	JULIE SMYTH-LAPORTE	<input checked="" type="checkbox"/>
PIERRE-MARC BEAUDOIN	<input checked="" type="checkbox"/>	NICOLAS LAMBERT	<input type="checkbox"/>	GENEVIÈVE BROCHU	<input checked="" type="checkbox"/>
AMAL CHAKER, SUBSTITUT	<input type="checkbox"/>	MARIE-ANDRÉE ROY	<input checked="" type="checkbox"/>	CATHERINE PICARD	<input checked="" type="checkbox"/>
				JADE PICARD	<input type="checkbox"/>
				JESSICA RUCCOLO	<input checked="" type="checkbox"/>
				GENEVIÈVE SAUCIER	<input checked="" type="checkbox"/>
				MARTIN NORMANDEAU, DIR.	

SUJET		RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS/SUIVIS	RESPONSABLE
1.	Ouverture de la séance, présences et quorum	Le président M. Pierre-Marc Beaudoin ouvre la rencontre à 18 h 10 et constate le quorum.	S. O.	MN
2.	Adoption de l'ordre du jour	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M ^{me} Geneviève Brochu et appuyée par M ^{me} Jessica Ruccolo, comme présentée.	Adopté à l'unanimité CÉ20250121-1	PMB
3.	Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2024	L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2024 est proposée par M ^{me} Catherine Picard et appuyée par M ^{me} Julie Smyth-Laporte, comme présentée.	Adopté à l'unanimité CÉ20250121-2	PMB
4.	Suivi du procès-verbal du 22 octobre 2024	Les points de suivi seront traités dans l'ordre du jour.	S. O.	PMB

SUJET		RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS/SUIVIS	RESPONSABLE
5.	Parole au public	Il n'y a pas de public.	S. O.	PMB
6.	Correspondance	Le président a reçu un courriel de la substitut, M ^{me} Amal, relativement à la grille-matière et qui questionnait l'équilibre entre les cours de français et d'anglais et le nombre de minutes d'enseignement. Il en sera question dans le point sur la grille-matière.	S. O.	PMB
7.	Travaux du conseil	<p><i>a) Grille-matières 2025-2026 et horaire-école</i></p> <p>L'équipe-école propose le statu quo. Les membres du conseil aimeraient ouvrir une réflexion pour l'an prochain sur l'aménagement d'un projet particulier ou un programme d'anglais intensif. La direction transmettra cet intérêt de discussion à l'équipe-école pour connaître leur opinion sur la question. M. Normandeau est plutôt d'avis que la priorité est d'uniformiser les pratiques.</p> <p>Les membres discutent brièvement du sujet et des projets particuliers, mais la réflexion est lancée.</p> <p>L'adoption de la grille-matières 2025-2026 de l'école Albert-Schweitzer est proposée par M^{me} Julie Smyth-Laporte et appuyée par M^{me} Catherine Picard, telle que présentée.</p>	<p>Adopté à l'unanimité CÉ20250121-3</p>	MN
		<p><i>b) Plan d'action du projet éducatif 2024-2025</i></p> <p>M. Normandeau explique brièvement pourquoi l'école a droit à une dérogation pour reporter ce point. L'analyse en est à ses débuts.</p>	S. O.	MN
		<p><i>c) Suivi du budget Fonds à destination spéciale</i></p> <p>Comme plusieurs sommes des années antérieures sont réparties dans divers projets du fonds à destination spéciale, il est proposé, à la suite d'une recommandation du Service des ressources financières du CSS des Patriotes, de regrouper ces montants des années antérieures en un seul projet du fonds.</p> <p>Ainsi, c'est un montant de 7 480 \$, résultant des projets combinés, qui serait regroupé dans le nouveau projet qu'on intitulerait FDS, et destiné aux activités étudiantes.</p> <p>Les membres échangent à ce sujet.</p> <p>En conséquence, il est proposé par M. Christian Alimanescu et appuyé par M^{me} Jessica Ruccolo, il est résolu :</p> <p>D'APPROUVER que la somme de 7 480,00 \$ soit regroupée dans un nouveau projet du fonds à destination spéciale.</p>	<p>Adopté à l'unanimité CÉ20250121-4</p>	MN

		<p><i>d) Résolution pour reliquat recours collectif</i></p> <p>Le 6 juillet 2013, une action collective a été autorisée par la Cour supérieure du Québec, à l'encontre de 68 centres de services et commissions scolaires, en lien avec des frais facturés illégalement par les écoles du Québec aux parents, entre autres pour des services éducatifs et l'achat de matériel scolaire.</p> <p>Cette action collective s'est conclue en 2018 par un règlement hors Cour. Les CS et CSS ont accepté de verser un certain montant aux parents des élèves ayant fréquenté leurs écoles entre 2010 et 2018.</p> <p>Une partie de ces montants n'a pas été réclamée par les parents concernés.</p> <p>La Cour supérieure a autorisé, en 2024, que les sommes restantes, appelées « reliquat », soient retournées aux CS et CSS, à la condition que celles-ci soient déposées dans un poste budgétaire distinct et utilisées exclusivement afin d'aider les parents ayant des besoins financiers dans le but d'apporter un support aux parents et d'améliorer le vécu à l'école des élèves concernés.</p> <p>Chaque CSS et CS devaient déterminer les critères permettant d'utiliser ces sommes.</p> <p>Le Comité de répartition des ressources du CSS des Patriotes a déterminé, le 4 novembre 2024, les critères permettant de partager le reliquat entre toutes ses écoles.</p> <p>L'école Albert-Schweitzer se voit octroyer une somme de 5 709,00 \$ qui sera versée dans le fonds à destination spéciale de l'école. Le conseil d'établissement doit approuver ce versement, conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Les sommes ne peuvent pas servir à payer pour des services ou biens facturés avant le 1^{er} juillet 2024.</p> <p>Les sommes peuvent être utilisées en une ou plusieurs années scolaires.</p> <p>La façon d'utiliser ces sommes devra faire l'objet de résolutions futures par le conseil d'établissement. L'école devra également fournir au CSS les pièces justificatives d'utilisation des sommes conformément aux critères énoncés ci-dessus, puisque des redditions de comptes à ce sujet sont possibles.</p> <p>Les membres échangent à ce sujet.</p> <p>En conséquence, il est proposé par M. Christian Alimanescu et appuyé par M^{me} Jessica Ruccolo, il est résolu :</p> <p>D'APPROUVER que la somme de 5 709,00 \$ soit versée au fonds à destination spéciale.</p>	<p>Adopté à l'unanimité CÉ20250121-5</p>	<p>MN</p>
--	--	--	---	-----------

		<p><i>e) Suivi situation SDG (démarche 5^e - 6^e année et proposition avec Service de l'OS)</i> La direction revient sur la lettre envoyée la semaine dernière aux parents des élèves de 6^e année entourant la fermeture des groupes au service de garde et au service des dîneurs. Des parents se sont manifestés pour remplacer ce qui augmente la banque de remplaçants, mais cela ne règle pas la situation du manque de personnel. Il est également question d'une proposition du Service de l'organisation scolaire de modifier l'heure de fermeture à 17 h 45 au lieu de 18 h l'an prochain, ce qui aurait un impact sur l'organisation des tâches des éducatrices.</p>	S. O.	MN
		<p><i>f) Photo scolaire 2025-2026</i> M. Christian Alimanescu et M^{me} Geneviève Brochu s'échangeront des courriels pour discuter des différents photographes disponibles pour arriver avec une proposition à la rencontre de février.</p>	S. O.	GB
8.	Points en discussion ou d'information	<p><i>a) Stationnement des vélos</i> La Service des ressources matérielles du CSS des Patriotes installera les supports à vélo devant l'école cet été.</p>	S. O.	MN
		<p><i>b) Coupures ministérielles</i> Le gouvernement provincial a annoncé aux différents ministères qu'ils avaient des cibles à atteindre ce qui représente une somme de 200 M\$ de déficit pour le MÉQ. Le CSSP doit, lui, retourner 5 M\$. En ce qui concerne l'annonce du gel d'embauche, il ne peut plus y avoir de création de postes ni de remplacement (cela touche les postes administratifs et non les postes en service direct aux élèves).</p>	S. O.	MN
		<p><i>c) Recyclage de piles</i> L'école s'est inscrite à un concours organisé par Environnement JEUnesse et Appel à Recycler. Le but du concours est d'amasser le plus de piles possible tout au long de l'année. Il y a des prix sous forme de bourses à remporter, mais ce n'est pas nécessairement l'objectif de remporter un prix plus que de récupérer les piles. Une fois que l'annonce est faite au conseil d'établissement, nous ferons la promotion du recyclage dans nos communications, mais pas du concours.</p>	S. O.	GB
		<p><i>d) Gestion des matières résiduelles et organiques</i></p>	S. O.	MN

		Les trois MRC du territoire se sont concertées sur la gestion des matières organiques et les écoles n'y échapperont pas. On ne sait pas encore à quelle hauteur ni comment cela sera géré. Des membres croient qu'il faudrait impliquer les élèves, voire mettre sur pied une escouade. D'autres informations sont à venir.		
9.	Rapports	<p><i>a) Représentante du comité de parents</i> M^{me} Roy a assisté au comité de parents la semaine dernière et résume les sujets intéressants pour le CÉ. Il a notamment été question de sécurité autour des écoles et une école a nommé dans ses bons coups la mise sur pied d'un Trottibus. Le sujet des communications école/parents a également été abordé.</p> <p>Les membres discutent des formations pouvant être offertes aux parents. Un des enjeux est que les parents ciblés ne se présentent pas nécessairement aux formations et que beaucoup d'énergie est déployée pour l'organisation de ce genre d'événement pour peu de résultats. M^{me} Roy nomme que des écoles se sont regroupées pour offrir une pièce de théâtre de la troupe Parminou.</p> <p>Le CÉ pourrait sonder les parents pour connaître leur intérêt de formation.</p> <p>Les membres nomment les sujets : la gestion des émotions, le temps d'écran, les habiletés sociales.</p> <p>On annonce une formation de Sonia Lupien le 24 avril pour la transition vers le secondaire. Formation pour un membre du personnel avec 5 séances avec les groupes.</p>	S. O.	MAR
		<p><i>b) Représentantes du soutien</i> Les représentantes du soutien n'ont pas d'autres sujets.</p>		GB-GS
		<p><i>c) Représentantes des enseignants</i> Le projet de T-shirts à l'effigie de l'école à 10 \$ (à suivre après la Semaine de relâche) et de hoodies pour les élèves 6^e 32 \$ est de retour cette année.</p>	S. O.	JP-CP-JR
		<p><i>d) Représentante de l'OPP</i> M^{me} Smyth-Laporte fait un bref retour sur les activités de l'OPP à Noël. Une activité surprise est à venir pour la Saint-Valentin.</p> <p>Jour de la Terre : présentation des parents dans les classes; une élève de 2^e année, Charlie Zhang, aimerait diffuser un conseil écologique tous les jours pendant cette semaine.</p> <p>Mois de l'alimentation en mars : informations à venir.</p>	S. O.	JSL

		<p><i>e) De la direction</i> M. Normandeau fera un bilan de mi-année par rapport à ce qui a été mis en place depuis son arrivée. Les parents aimeraient avoir plus d'informations : Deux salles d'entraide/Code de vie/Policière sur la cour d'école/conseil des élèves/bons coups.</p>	S. O.	MN
		<p><i>f) De la présidence</i> M. Beaudoin n'a pas de rapport à faire.</p>	S. O.	PMB
10.	Bons coups	Les 3 ^e année ont reçu une formation sur la Sensibilisation à la présence de munitions explosives non explosées.		
11.	Affaires diverses	On félicite l'OPP pour la création de la vidéo pour la Journée des droits de l'enfant.		PMB
12.	Levée de la rencontre	Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 40. La prochaine rencontre se tiendra le 18 février.	S. O.	PMB

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du conseil d'établissement de l'école Albert-Schweitzer*

Pierre-Marc Beaudoin

Pierre-Marc Beaudoin
Président

Martin Normandeau

Martin Normandeau
Directeur